



LA MADELEINE SUR LOING

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 A 18h30**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal était légalement convoqué à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Jacques HYEST, maire.

Membres présents : M HYEST Jean-Jacques, M THILLOU Guy, M LEMARNE Frédéric, Mme POINTEAU Régine, M LELLOUCHE Steve, Mme LENOIR Anne, Mme DONELLI Sylviane, M SIKOSKI Philippe.

Absents excusés : Mme LEBOEUF Christel, Mme POUPART Josette (pouvoir à M THILLOU Guy)

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire désigne comme secrétaire de séance, Mme POINTEAU Régine.

Il est proposé aux conseillers municipaux présents lors du conseil municipal du 30 septembre 2021 de valider son compte-rendu, qu'ils sont invités à signer.

Ordre du jour :

- 1. Rapport d'activité 2020 Communauté de communes Gâtinais Val de Loing.**
- 2. Décision Modificative n°2 du budget commune 2021**
- 3. Décision Modificative n°1 du budget eau 2021**
- 4. Projet de travaux Eclairage Public 2022**
- 5. Approbation de la convention de viabilité hivernale avec le département**
- 6. Participation d'un agriculteur au déneigement**
- 7. Demande de subvention au Département au titre des amendes de police**
- 8. Information du Maire**
- 9. Questions et affaires diverses**
- 10. Calendrier prévisionnel**

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2020 de la CCGVL en rappelant les compétences de la communauté de communes dont notamment :

Les compétences obligatoires :

- l'aménagement de l'espace ;
- la collecte et traitement des ordures ménagères : les syndicats proposent leurs taux et la CCGVL choisit. Elle perçoit la taxe et la reverse au syndicat, cette opération augmente son Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) ;
- la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : La CCGVL cotise à l'EPAGE.

Les compétences supplémentaires :

-l'aménagement numérique du territoire : la CCGVL adhère à Seine et Marne Numérique. Pour le déploiement de la fibre elle a déjà payé 20% pour l'équipement des communes.

-le développement économique :

La zone d'activité d'Egreville appartient à la communauté de communes. Les zones d'activités reçoivent beaucoup de sollicitations actuellement.

Des zones sont encore non communautaires et d'autres en projet comme « Val de Loing 2 » à Souppes sur Loing.

. Le tourisme : L'office du tourisme est désormais communautaire, une personne a été recrutée afin de tenir des permanences dans les bureaux d'Egreville, Souppes sur Loing et Château-Landon.

Plusieurs opérations ont été lancées : location de vélos à assistance électrique sur 4 communes, réhabilitation d'une maison éclusière à Château Landon, développement d'une signalétique d'itinéraire touristique pédestre à Château Landon...

-la mobilité, le Transport :

. Le transport à la demande avait été annulé et a été repris par le syndicat.

. Une aire de covoiturage va être aménagée à la sortie d'autoroute à Souppes sur Loing.

Les compétences optionnelles :

- L'action sociale ayant un intérêt communautaire :
 - . Les accueils de loisirs sans hébergement : 3 sont gérés par les communes et 1 (Aufferville) par la CCGVL.
 - . Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) avec comme partenaire la CAF.
- Les équipements sportifs d'intérêt communautaire : pour le moment seul le terrain de football de Souppes sur Loing est géré par la CCGVL.
- Soutien aux actions de maîtrise d'énergie : Pour l'instant il s'agissait de projets communaux (éolien...) mais la CCGVL s'intéresse au projet d'hydrogène mené avec Nemours et qui bénéficierait notamment de financements de l'Etat et de l'ADEME.

La communauté de communes a aussi pour vocation la mutualisation des moyens :

. elle propose aux communes une mise à disposition d'un agent administratif et d'un agent technique.

. elle propose également un service d'instruction de certains dossiers d'urbanisme tels les permis de construire. Un agent supplémentaire a été recruté pour renforcer l'équipe de 3 agents déjà en place. En 2020, 300 dossiers ont été traités.

Le compte administratif 2020 fait apparaître des dépenses à hauteur de 7 100 133,71€ et des recettes à hauteur de 9 326 207,79€.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de **PRENDRE** acte du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

Annexe 1 : Rapport d'activité 2020

2. DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE 2021

Section	Imputation	MONTANT DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitre 011 Charges à caractère général</i>		-2 342,00
615221	Entretien bâtiments	-2 342,00
<i>Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes</i>		2 342,00
6554	Contribution aux organ. de regroupement	2 342,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitre 041 opération d'ordre</i>		3038,00
1342	Amendes de police	3038,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
<i>Chapitre 024 Cessions d'immobilisations</i>		3250,00
<i>Chapitre 041 opération d'ordre</i>		3038,00
1332	Amendes de police	3038,00

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- d'adopter la décision modificative n°2 du budget commune 2021 comme détaillée ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

3. DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET EAU 2021

Section	Imputation	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
<i>Chapitre 23 Immobilisations en cours</i>			-2000,00	-2000,00
2313		0,00	-2 000,00	-2 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
001			-2 000,00	-2 000,00

Le Conseil d'administration, à l'unanimité décide :

- d'adopter la décision modificative n°2 du budget eau 2021 comme détaillée ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

4. PROJET DE TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2022

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- 1) de prévoir les travaux d'éclairage public suivants :
 - Le remplacement de la dernière lanterne rue des Champs pour 938,28€ TTC,
 - La mise en conformité des armoires de commande
- 2) de demander les subventions correspondantes au SDESM
- 3) d'Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

5. APPROBATION DE LA CONVENTION DE VIABILITÉ HIVERNALE AVEC LE DEPARTEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

-de renouveler la conclusion d'une convention avec le Département par laquelle la commune s'engage, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois, à déneiger le réseau routier départemental dit de « désenclavement » lors d'importants épisodes neigeux en échange de la fourniture de sel dont la quantité est définie en fonction du linéaire traité par la Commune.

-d'Autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Annexe 2 : Convention hivernale 2021-2024

Le déneigement est effectué par la commune de La Madeleine direction Bagneaux sur loing jusqu'à la voir ferrée et direction Bésigny jusqu'au Château d'eau.

6. PARTICIPATION D'UN AGRICULTEUR AU DENEIGEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- d'Autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention de participation au déneigement avec l'agriculteur concerné.

- Que les crédits budgétaires seront prévus aux budgets des exercices concernés.

Annexe 3 : Convention 2021-2022

7. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

L'aménagement sécuritaire provisoire au niveau du colombier se révèle efficace pour ralentir la vitesse à l'entrée de La Madeleine, les travaux d'aménagement définitif seront prévus au budget 2022.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

-d'approuver la réalisation des travaux de création d'une écluse rue de Château Landon à l'entrée du village au Colombier pour un coût prévisionnel s'élevant à 9 700€ HT soit 11 640€ TTC,

- de demander une subvention au titre des Amendes de police au Département de Seine et Marne,

- A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil départemental,

-A autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la demande de subvention,

Monsieur le Maire souligne que ces travaux n'avaient pas été réalisés avant car l'Agence Routière Départementale s'y opposait.

8. CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE AU SIRSAP 2021

Il est proposé au Conseil municipal :

-D'ACCEPTER le versement d'une contribution complémentaire au SIRSAP pour une montant de 1 991,29 €

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

L'autre moitié de la contribution sera versée sur l'année 2022.

9. INFORMATION DU MAIRE

Point d'eau dans l'Atelier Technique : Suite à l'établissement de 3 devis, la société DUMONT est retenue pour effectuer les travaux pour un montant de 1 800€ TTC.

Travaux église : L'entreprise PLACIER pourrait réaliser les travaux à partir du jeudi 2 décembre 2021.

Proposition aménagement sécuritaire à l'entrée du Colombier : en provenance du Tillet: Monsieur le Maire propose de mettre 1 stop dès 2022.Un arrêté sera pris.

Espace Naturel Sensible : Monsieur Thillou indique qu'un nettoyage de 20 000 m² a été effectué par l'entreprise SMAE. Une 2^{ème} intervention a lieu actuellement pour le broyage. Un devis a été demandé afin d'estimer le coût de l'entretien annuel nécessaire suite à cet aménagement. Le département ne financera pas ces travaux de fonctionnement mais l'EPAGE pourrait éventuellement le faire.

Il précise que l'entretien par des animaux n'est pas envisageable car il faudrait changer la clôture pour un montant de 30 000€.

Il faut également réfléchir aux problèmes de sécurité liés au risque de chute d'arbres notamment avec les frênes qui meurent.

10. QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

Organisation Noël :

- Illuminations qui seront installées 1^{ère} semaine de décembre.

- Noël des enfants : 18/11/2021 à 16h00.

- La secrétaire demandera aux agents de la garderie leur projet pour le Noël afin d'accorder les décorations prévues par la commune.

L'exposition des œuvres (peintures, sculptures...) réalisées par Madame Anne-Marguerite VEXIAU du 17 et 18 Décembre 2021 sera organisée par l'association « Les Liens du Loing ». Les grilles d'exposition seront empruntées à la mairie. Elle aura lieu chez l'artiste.

11. CALENDRIER PREVISIONNEL

Samedi 18 décembre 2021 à 16h00 : Noël des enfants

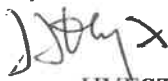
Dimanche 19 décembre 2021 à 10h30 : Distribution des colis aux aînés

Vendredi 7 janvier 2021 à 18h30 : Commission fêtes et communication : (prochain Echo spécial ENS)

Dimanche 9 janvier 2022 à 11h00 : Vœux de Monsieur le Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

A La Madeleine sur Loing,
Le 26 Novembre 2021,
Le Maire,


Jean Jacques HYEST

